



Éditorial

Un été animé

La fête nationale du 14 juillet a connu un très beau succès qui nous a fait oublier le triste événement de l'année passée à Nice, lequel nous avait fait annuler les festivités du 14 juillet 2016.

La fête de la paroisse protestante, l'inauguration du four à pain, la fête de la moisson, la nuit des étoiles, la soirée karaoké, ont aussi permis à bon nombre d'entre nous de partager de bons moments de convivialité, en famille ou entre amis, et de laisser un peu les soucis du quotidien.

Travaux sur nos routes

L'été c'est aussi la saison des travaux sur nos routes. Après la réfection des trois routes départementales qui « montent » au village (merci au Département), la même entreprise Eiffage a continué par la réfection (beaucoup plus modeste) de 2 km de voies communales. Quelques travaux de terrassement et le passage des Goudronneurs Ardéchois ont complété ce programme 2017, pour un total hors taxes de 100 000 €. Je sais bien que certains se sentiront oubliés, cependant nous sommes au maximum de nos possibilités financières annuelles.

Deux importants chantiers lancés

Tant pour la chaufferie collective, fin novembre, que pour la résidence de la Maison SERRE, début décembre, les consultations des entreprises ont été clôturées. Les marchés sont désormais en passe d'être attribués et le lancement des travaux est imminent. Le calendrier prévoit une livraison dans le courant de l'été 2018. Vous trouverez le détail de ces opérations en pages intérieures.

Vivre ensemble, au-delà des mots

Malheureusement, je dois aussi vous dire que mon optimisme naturel a été mis à mal ces derniers temps par quelques actes insupportables. Je pense bien évidemment à cet incendie provoqué par des enfants, en oc-

tobre, et qui aurait pu avoir des conséquences désastreuses compte tenu de la sécheresse qui sévit depuis le mois de juin. Mais je pense aussi aux trop nombreux problèmes de « vivre ensemble » sur lesquels le 1er adjoint, Sébastien Fougier, et moi-même avons dû intervenir. Que dire de ces actes d'incivisme commis par des adultes, supposés responsables. Je parle des décharges sauvages, des écobuages en toute illégalité (arrêt préfectoral en cours), des altercations entre voisins, des prises à

partie des employés communaux... Quand les égoïsmes personnels prennent le pas sur le civisme on peut se demander si la sécheresse des cœurs n'est pas encore plus importante que celle qui sévit dans la nature.

Les fêtes de fin d'année approchent et je veux d'abord penser à tous ceux qui nous ont quittés cette année, et donc à leur famille qui sont dans la douleur. Notre solidarité est importante pour passer ces moments difficiles.

Au nom du conseil municipal je souhaite à tous de profiter au mieux de cette période de retrouvailles familiales. Que 2017 s'achève dans la douceur et le bonheur partagé.

Nous nous retrouverons le samedi 13 janvier prochain à 17h pour la traditionnelle cérémonie des vœux. Je vous espère toujours aussi nombreux pour cette rencontre annuelle qui nous permettra de tracer les grandes lignes de 2018.

Marc Tauleigne



Sommaire

Conseil municipal
Vie municipale
Vie de la CAPCA
Vie associative
Agenda

L'essentiel des décisions

(Retrouvez les PV complets des séances du conseil municipal sur le site internet de la commune)

Séance du 21 juillet 2017

Au cours de cette séance, le Conseil Municipal

Rejette la demande de déclassement d'un chemin rural au hameau de Fougeyrolles

Approuve à l'unanimité la démarche entreprise pour un éventuel changement de compagnie d'assurance pour la commune.

Donne délégation au maire pour signer les contrats de remplacement d'agents communaux en congé de maladie.

Autorise, le Département à percevoir l'aide attribuée par l'Agence de l'Eau pour le compte de la commune de GLUIRAS et à la lui reverser.

Approuve à l'unanimité le retrait de la commune de Gluiras du SIE de St Pierreville.

Transfère la compétence éclairage public au SDE07 et autorise le maire à signer la convention afférente.

Approuve la décision modificative n°1 portant sur le budget principal.

Modifie le contrat de Mme FELIX suite à la suppression des TAP

Autorise monsieur le Maire à célébrer, à titre exceptionnel, un mariage hors de la Mairie, à la Salle Polyvalente, pour des raisons d'inaccessibilité de la salle des mariages

Approuve la répartition dérogatoire du FPIC proposée par la CAPCA et approuve les montants individuels revenant ainsi à la CAPCA et aux communes.

Accorde une subvention aux associations : 75 € pour AS collège de l'Eyrieux et 400 € au Comité des Fêtes de Gluiras pour le festival d'automne.

Décide de ne pas préempter sur la vente d'une propriété à Tisonèche

Informations diverses

PLU, Projets chaufferie et Maison SERRE, location ancienne poste et ancienne école de la Fargatte, retour à la semaine de 4 jours pour l'école, travaux divers.

Séance extraordinaire du 25 août 2017 :

Le conseil municipal accepte l'offre d'achat des deux derniers terrains à l'Hermet pour un montant de 27 000 €



Séance du 22 septembre 2017

Le conseil municipal :

Annule un titre sur exercice antérieur (2008) concernant la refacturation d'une partie du coût du toit de l'église.

Vote la décision modificative n°2 du budget principal et la décision modificative n°1 du budget AEP

Valide le montant de 100 € pour l'achat d'une portion de terrain (accès chaufferie) à la famille Ressler

Approuve les admissions en non-valeur pour le budget principal et le budget AEP

Approuve les rapports n°1, n°2 et n°3, en date du 05 septembre 2017, de la Commission Locale d'Evaluation des Charges Transférées de la Communauté d'Agglomération Privas Centre Ardèche.

Autorise la signature de la convention d'occupation temporaire aux fins d'installation et d'exploitation d'une centrale photovoltaïque sur le toit de l'école.

Approuve, le versement d'une aide financière exceptionnelle aux communes sinistrées par l'ouragan Irma.

Valide la vente d'une parcelle déclassée à Plos.

Renvoie à une date ultérieure la décision concernant la construction d'un abri en bordure du Chemin Neuf au village.

Confirme la participation, avec le Sou des écoles, à l'achat de livres pour la bibliothèque de l'école ainsi que le financement des repas de la sortie de fin d'année.



Informations diverses

Plu, desserte bas village, festivités à venir.

Séance extraordinaire du 05 octobre 2017 :

Le conseil adopte l'avant projet détaillé pour publication du marché public relatif à la réalisation de la chaufferie collective.

Séance du 08 décembre 2017 :

Le conseil accepte l'offre du Centre De Gestion pour une assurance groupe couvrant les indemnités versés aux salariés en congé de maladie

Donne mandat au Conseil Général pour percevoir les subventions au nom de la commune, pour le réseau AEP, dans le cadre du contrat « Ardèche Terre d'Eau »

Vote la participation au transport scolaire pour les élèves résidant à plus de 3 km de l'école

Nomme le coordonnateur et l'agent recenseur pour le recensement 2018

Valide la demande d'agrément pour l'accueil d'un jeune en service civique

Vote l'indemnité au comptable public pour l'exercice 2017

Vote en vue de la préparation du budget 2018, le montant des loyers pour les logements communaux, les tarifs de l'eau ainsi que ceux de la location de la salle des fêtes

Vote le taux de la taxe d'aménagement pour les deux années à venir

Valide la proposition du maire concernant la détermination des critères d'évaluation de la manière de servir à prendre en compte lors des entretiens professionnels 2017

Approuve l'achat pour « l'Euro symbolique » de la parcelle de terrain AB086 permettant la desserte du bas village.

Autorise le maire à signer la convention pour la mission d'assistance technique du SDEA pour la voirie communale.

Adopte l'avenant au contrat de prévoyance collective garantie par la MNT (le taux de la cotisation passe de 1.78% à 1.89%)

Vote la Décision Modificative N°3 au budget principal

Apporte son soutien à la motion AMRF pour la politique de l'habitat dans les communes rurales.

Apporte son soutien à RDB menacé par la suppression des emplois aidés.

Attribue une subvention de fonctionnement aux associations Montagut Sport et Détente, Eyrieux Solidarité et Rugby Club Eyrieux

Renouvelle le CDD de Véronique Faure agent d'entretien

Nomme un délégué pour signer les permis de construire en lieu et place du maire

Valide l'autorisation à engager des dépenses d'investissement, à hauteur de 25% du budget 2017, avant vote du budget 2018.

Confirme sa non préemption sur deux ventes de propriétés.

Accepte l'offre de Noé Munier pour l'achat d'une parcelle de terrain contiguë à sa maison du bas village

Reporte sa décision concernant la demande pour la construction d'un garage communal en bordure du Chemin Neuf

Informations diverses

Point chantiers, subventions Département, convention CARSAT, soutien concert de la Chapelle, 16 décembre, Vœux CM 13 janvier, fermeture mairie, déplacement croix, incendie La Chapelle...

Carnet

Décès, Ils nous ont quittés

Le 13 septembre, Jean Pierre DE FLORES (le Bois), à l'âge de 65 ans

Le 23 septembre, André BESSON (Moulancher) à l'âge de 78 ans

Le 14 Novembre, Jean Marc CHAUSSINAND (La Rabaste) à l'âge de 96 ans.

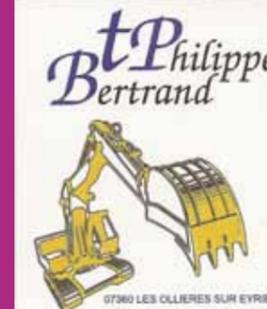
Gedimat
MATÉRIAUX & BRICOLAGE
Thierry COURBY

Négociant en matériaux de construction
Vente aux particuliers et aux entreprises

Ouvert du lundi au vendredi de 7h à 12h et de 13h30 à 19h
le samedi de 8h à 12h

725, route de Valence
07360 LES OLLIÈRES SUR EYRIEUX
thierry.courby0652@orange.fr

Tél. 04 75 66 20 74
Fax 04 75 66 31 54



- Terrassement
- Assainissement
- Travaux publics
- Adduction d'eau

06 81 83 82 87
philippe.bertrand07@orange.fr

CHATEAU
BROWN
PESSAC-LÉOGNAN

www.chateau-brown.com

Vie municipale

École : Rentrée scolaire



Nos jeunes écoliers ont repris le chemin de l'école lundi 04 septembre. La même équipe est en place pour cette rentrée 2017/2018. Marlène DESMAISON professeure des écoles avec Anne FELIX, ATSEM en soutien, Géraldine COURTHIAL pour l'accueil périscolaire et Véronique GARNIER à la cantine. Thomas HANNEQUIN assurera le ¼ temps du complément de service de Marlène.

Cette année 20 élèves sont scolarisés à Gluiras. Deux nouvelles familles étant arrivées au cours de l'été avec chacune 3 enfants, les départs ont ainsi été largement compensés. La grande nouveauté de l'année est le retour à la semaine de 4 jours. Ce qui pose à la commune le problème des activités du mercredi. Compte tenu de la décision tardive du ministère, la CAPCA, qui a cette compétence, n'a pas pu mettre en place l'accueil de loisir tel qu'il fonctionnait lors des vacances scolaires. Par contre, pour la rentrée 2018 des activités devraient être proposées tous les mercredis, entre St Sauveur et les Ollières avec, comme lors des vacances, une navette à partir de trois enfants inscrits.

Autre nouveauté, Julie JARVIS, citoyenne britannique résidant au Haut Vernet, sollicitée par la mairie, a accepté d'assurer (bénévolement) l'apprentissage de l'anglais à nos enfants. Un grand merci à elle. Son intervention a bien évidemment été validée par les services académiques à la suite d'une inspection.

Programme des sorties et activités de l'année

Lors du conseil d'école du 9 novembre, Marlène DESMAISON a présenté le programme des sorties pour l'année en cours.

Trois sorties sont prévues, au gymnase de St Sauveur, pour des activités partagées avec les écoles du secteur.

Le cycle piscine sera, cette année, organisé sur 6 séances, réparties sur 3 journées, à la piscine intercommunale de Vernoux.

Loto du Sou des écoles

Samedi 02 décembre l'association des parents d'élèves de l'école organisait son Loto annuel. La bonne participation du public et la générosité de quelques sponsors pour les lots, a permis aux organisateurs de réaliser un bénéfice très convenable. Il faut savoir que le Sou des Ecoles finance, avec la mairie, diverses sorties annuelles comme les journées à la piscine de Vernoux (3 cette année), la participation aux olympiades, le voyage de fin d'année, la participation au spectacle de Noël organisé pour les écoles du réseau. Les parents vont aussi s'investir dans la réalisation future de l'aire de jeux pour la classe maternelle. Bravo et merci pour cet engagement.



Le spectacle de Noël qui lui aussi regroupe les 6 écoles du réseau, aura lieu à Beauvène le jeudi 14 décembre.

Enfin, deux séances de découverte du tennis seront assurées, en avril, par le comité Drôme-Ardèche. Si au moins 4 enfants souhaitent poursuivre, la mairie s'engage à financer 4 séances supplémentaires les mercredis qui suivront le cycle découverte.

Travaux

Si la nouvelle école fait l'unanimité, il manque malgré tout un espace extérieur de motricité pour les maternelles. Son installation est prévue, en 2018, dans la zone gazonnée contiguë à la cour. Cette zone sera évidemment clôturée. Le coût de l'opération sera de 15 000 €. Un appel au mécénat est lancé, nous avons déjà une promesse de participation...

(Rappel : tout don effectué à la commune permet de bénéficier d'une réduction fiscale de 66% du montant du don, alors ne vous en privez pas !)

Vie municipale

Travaux

Réception des travaux de l'ancienne Cure

Le départ de la famille logée dans un des appartements de l'ancienne cure a permis d'achever les importants travaux entrepris. Deux chambres ont été créées dans les combles. Ce logement qui compte désormais 4 belles chambres va pouvoir accueillir une grande famille. Il sera remis à la location au 1er janvier après un rafraîchissement des peintures qui seront réalisées par les bonnes volontés disponibles. (N'hésitez pas à venir donner un coup de main) !

Cet investissement de 30 000 € (dont 5 000 € de subvention sur la partie isolation) sera amorti par l'augmentation du loyer qui passera de 315 € à 415 €.

Voirie Programme 2017 : encore un beau programme exécuté.

Cette année ce sont les hameaux de Chapelèche, Bellevue, Bois de Geyx, Fougères, Tisonèche, Grand Chemin et Mours, qui ont été concernés par la réfection totale par Eiffage de certains tronçons. Un investissement de 55 000 € HT. Un grand merci aux deux riverains concernés par les travaux sur Bellevue qui, avec 3 200 €, ont participé au financement de près de 50% de la facture pour cette portion.

Les Goudronneurs Ardéchois ont eux assuré le rebouchage des inévitables trous apparus çà et là. Quelques 20 tonnes d'émulsion (21 000€) ont été ainsi nécessaires pour réaliser l'essentiel.

La campagne de maintenance des fossés assurée par l'entreprise Bertrand pour les plus longues sections et par Vincent et Antoine pour les zones plus restreintes aura quant à elle coûté 4 500 €. Enfin les terrassements divers (élargissement, drainage, réseau pluvial...) ont atteint les 16 500 €.

Voilà comment la campagne 2017 aura encore nécessité 100 000 € d'investissement. Nous tenons toujours le rythme... tant que le budget le permet.

Chantier de l'Hermet

Nos deux maçons, Vincent et Antoine s'activent à l'Hermet pour un imposant chantier. Après le gros œuvre des sanitaires publics (affectés au terrain de tennis, au théâtre de verdure et à l'accueil Camping-cars), ils réalisent les murs de soutènement des deux espaces de parking réservés aux riverains. Comme nous l'avions annoncé, aucun investissement ne pouvait être entrepris dans ce secteur tant que les terrains n'étaient pas tous vendus. Le dernier compromis de vente ayant été signé courant novembre, nous pouvons engager les dépenses pour enfin finaliser la voirie de ce nouveau hameau.

Maison Serre

Après analyse des offres lors de la commission du 04 décembre 5 des 7 lots de cet important chantier ont été attribués, les deux avérés infructueux repartent en consultation. Les ordres de service seront signés en janvier. La livraison est prévue pour début septembre. Montant de l'opération, si aucun imprévu ne vient « gonfler » l'addition, 380 000 €, maîtrise d'œuvre comprise. A ce jour, les subventions notifiées s'élèvent à 185 000 € : 119 000 € de la CARSAT (caisse de retraite de la sécurité sociale), 66 000 € de la Région et 50 000 € du Département. Malgré le refus essuyé en janvier 2017, nous « redonnerons une chance » à l'État de s'associer à ce beau projet en présentant un nouveau dossier, soit par la DETR (dotation à l'équipement des territoires ruraux), soit via le FSIL (fonds de soutien à l'investissement local).

Chaufferie

Pour ce deuxième projet, l'attribution des divers lots sera notifiée par le SDE07 (maître d'ouvrage délégué) après le conseil syndical prévu en janvier. L'enveloppe, tous postes confondus, de 355 000 € devrait, sauf imprévus, être respectée. Avec 219 000 € de subventions, le reste à charge pour la commune sera de 136 000 €. Il sera amorti au fil du temps par les divers bénéficiaires de ce chauffage.

La mise en service est prévue pour le 1er octobre. Vous pourrez suivre l'avancement de ces travaux sur le site de la commune et dans Gluiras Infos d'avril 2018.



Révision du PLU : Blocage sur le « zonage »

La révision en cours a pris près de six mois de retard. L'explication essentielle tient au désaccord qui est apparu entre vos représentants que sont les membres de la commission communale (le maire, les deux adjoints Marie-Laure COURTHIAL et Sébastien FOUGIER, Etienne FAYARD conseiller municipal) et l'administration. Plus précisément, la Direction Départementale des Territoires (DDT) représentant l'Etat et la Chambre d'Agriculture. La CAPCA qui a la compétence développement économique est aussi impliquée. En l'état actuel, si notre projet était présenté avec ces désaccords, il ne serait pas validé par les services concernés et nous nous lancerions dans une procédure beaucoup plus longue sans certitude d'obtenir gain de cause.

Les désaccords portaient, d'une part, sur le positionnement d'une petite Zone d'Activités Economiques (ZAE) à destination d'un ou deux artisans ou autres acteurs économiques qui souhaiteraient s'installer sur notre commune. D'autre part, sur le nombre de logements potentiels (nouvelles constructions ou réhabilitation de bâtiments existants) à inscrire au PLU. Ce nombre est déterminant pour la surface constructible qui nous sera accordée et surtout pour le nombre de bâtiments admis au changement d'affectation lesquels représentent, à notre sens, le plus fort potentiel d'accueil de nouveaux habitants pour notre commune. Nous voulions le voir évoluer de 15 à 25, ce qui était loin d'être gagné !

Après quelques échanges de courriers, nous avons pu obtenir une réunion avec le secrétaire Général de la Préfecture, Laurent LENOBLE, et

les représentants des trois parties concernées. Chacun des participants est bien conscient que notre seul souci est le devenir de notre commune en terme de développement. Nous avons ressenti un réel soutien mais aussi une grande fermeté sur la consommation de l'espace. Ainsi, le positionnement de la ZAE sur les terrains communaux en dessous du hameau de l'Hermet a été définitivement rejeté. Nous avons trouvé une solution de repli qui devrait être acceptée et qui intéresserait les propriétaires fonciers.

Eric DALUZ, chef du service compétent à la DDT s'est déplacé sur le terrain le 6 décembre pour évaluer et valider notre choix. Il a aussi tenu à voir la zone prévue pour un éventuel camping à la ferme à La Marette et celle réservée à de l'habitat de loisir au Tribble (dans le prolongement de l'activité chambre d'hôte déjà en place). Les deux zones seront bien intégrées au PLU.

Pour le reste, le compromis semble trouvé : nous aurons nos 25 logements potentiels inscrits au PLU et une ZAE à proposer à d'éventuels acteurs économiques. Le projet de zonage va pouvoir être présenté aux Personnes Publiques Associées, c'est-à-dire à tous les services qui doivent donner leur accord, avec l'aval essentiel de la DDT.

L'enquêteur public sera nommé en février par le nouveau préfet. Ensuite les diverses validations devraient nous conduire à l'été 2018 pour que le nouveau PLU soit enfin applicable.

André BESSON

L'éloge funèbre, n'est pas une habitude dans votre bulletin communal. Cependant, comme pour Georgette Armand, première adjointe décédée en mai 2016, il nous a semblé indispensable de faire une exception pour André BESSON.

André BESSON nous a quittés le 23 septembre dernier, il avait 78 ans. André était adjoint honoraire de notre commune. Durant 31 ans, de 1977 à 2008, il a accompagné l'ancien maire, Alain Risson. En 2014 il avait accepté de siéger au conseil d'administration du CCAS.

Chez les Besson l'engagement est une seconde nature puisque le papa, Edouard, était adjoint de Paul SERRE maire dans les années 70. Aujourd'hui c'est François, frère d'André, qui est adjoint au maire depuis 2014.

Chez André comment ne pas saluer cette discrète efficacité et cette belle fidélité au service de sa commune. « Contre vents et marées », il a toujours su rester disponible, choisissant toujours l'apaisement plutôt que la polémique stérile.

J'éprouve le plus grand respect pour cet humaniste. Sa dignité face aux épreuves et face à la maladie fut exemplaire. Malheureusement, André n'aura survécu qu'à peine une année au départ de sa chère épouse Laurette en août 2016.

A Cécile sa fille, Sylvain, son gendre, Félix son petit-fils, François et Geneviève, son frère et sa sœur, à sa famille, au nom du conseil municipal, je présente mes très sincères condoléances et toute ma reconnaissance.



En complément, nous vous livrons ce poignant hommage que nous a transmis Gérard GIUDICELLI de La Blache.

André Besson nous a quittés. C'était mon plus vieil ami d'enfance. Nous nous sommes rencontrés lui à 10 ans moi à 12 quand l'enfant des villes que j'étais a débarqué à Gluiras pour les vacances. Je rejoignais Dédé qui gardait près de chez nous. Il m'a expliqué le pays, les arbres, les bêtes, le temps, les cultures, les gens aussi. J'ai appris avec lui, Fernand Perrone et André Chazel comment on vit dans nos montagnes, ce qu'on doit faire, ce qu'on aime, ce qu'on craint...

Dédé n'a jamais quitté son calme, sa bienveillance, sa patience, sa gentillesse. Je revois son sourire devant mes étonnements. A mesure que les années passaient et que notre vie et nos occupations s'étaient éloignées, nos rencontres étaient plus espacées. Mais chaque retrouvaille, toujours chaleureuse se faisait comme si on s'était quitté la veille.

J'ai compris comment ses qualités d'intelligence, de rigueur, d'honnêteté et de persévérance lui avaient donné la place aussi importante qu'il a occupé pendant plus de 30 ans dans la vie de la commune.

Devant la longue maladie, devant les douleurs, devant la perte de Laurette son épouse, il a toujours fait face avec calme, en silence, sans plaintes, en pensant d'abord à sa famille et aux autres.

Nous avons perdu un homme extraordinaire, un type bien, une belle personne, qui restera un exemple dans la vie de notre commune et au delà.

Adieu mon ami.

Cérémonie du 11 novembre

Une trentaine de personnes, se sont retrouvées à 11h autour du monument aux morts. Après lecture du message de La Secrétaire d'Etat auprès de la Ministre des Armées, le maire a livré le travail des historiens Monique et Pierre Simonot de Marjanoux qui ont retrouvé les conditions dans lesquelles les gluirassous sont tombés au front au cours de l'année 1917.

Deux enfants de l'école, Letty et Gabin, ont déposé la traditionnelle gerbe dans la plus grande solennité.



SARL HAVOND Mickaël GENTON Ludovic
06 99 01 48 95 M. Havond
06 31 38 78 23 L. Genton
Fics - 07790 GLUIRAS - 04 75 29 28 82
s.havondgenton@aol.com

MAROQUINIER RESPONSABLE & DURABLE
www.sis-fr.com
(+33) 3 81 43 23 11

SARL VIALLET
Mobile : 06.83.85.14.97
Tel : 04.75.65.48.26
07790 Gluiras
Magney
-Maçonnerie Générale (neuf & rénovation)
-Couverture & Charpente
-Double glaz
Email : entrepriseviallet07@aliceadsl.fr

Séquence souvenir, c'était il y a plus d'un siècle !



Peut-être retrouverez-vous certains de vos aïeux sur cette photo de classe transmise par Yves-Henri PUAUX dont le papa Henri, né en 1904 à Gluiras, se trouve au premier rang à gauche.

Dernier rang de gauche à droite : Fernand Courthial de Rioufol, Théophile Sarméo du Mareton, Gustave Chambonnet de Fougeryrolles, Georges Aimé du Ruisseau des Pins, Edouard Sarméo du Mareton, Auguste Vialatte de Rioufol, Charles Coste des Clos, Léon Avon de Molulancher, Gaston Mercier de Gluiras, Henri Banier de Gluiras.

Deuxième rang de Gauche à droite : Gaston Vinson de Gluiras, Charles Chambonnet, Clovis Michel de Gluiras, Baer (Parisien placé), Francis Marou (lyonnais placé), Maurice Roche de Gluiras, Régis Berthiaud de Fougères, Henri Marcesse du grand Chemin, Frank Puaux de Gluiras.

Premier rang de Gauche à droite : Henri Puaux de Gluiras, Gervais Soulagrande de Gluiras, (??) non identifié, Lydie Guiron de Gluiras, enfant placé chez Julie Manson, Georgette Roche de Gluiras, Paulette Roche de Gluiras, Jeanne Marou (lyonnaise placée), Léonie Astier de La Chapelle, Marcel Jarjat de Gluiras.

Instituteur Monsieur Roche, institutrice Madame Roche

Emplois aidés

Avec leur suppression, c'est une subvention de 11 200 € qui vient se soustraire à notre budget de fonctionnement, déjà amputé de 50 000 € de dotations de l'Etat (DGF) depuis 2014. Nous approchons dangereusement de l'insupportable !

Nous sommes donc confrontés à une décision budgétaire cruciale : si nous partons du postulat que les services techniques de notre commune ne peuvent pas fonctionner convenablement sans deux employés communaux, il faudra alors être en capacité de supporter cette charge supplémentaire de 11 200 €. Dans un premier temps nous allons créer un emploi en CDD renouvelable annuellement afin de voir si notre budget nous permet de faire face à cette dépense nouvelle.

Heureusement, les compétences de Vincent, en particulier en matière de maçonnerie, nous permettent de réaliser en interne des chantiers que nous devrions normalement confier à des entreprises. Les derniers en date parlent d'eux-mêmes : four à pain de l'espace extérieur à la salle des fêtes, sanitaires pour l'accueil camping cars, le tennis et le théâtre de verdure à l'Hermet, murs de soutènement sur la voirie communale. Les économies générées couvrent la charge financière du deuxième emploi, qui se trouve ainsi justifié.

Il n'empêche qu'en 2018 il faudra composer avec cette nouvelle coupe financière tout en sachant que cela risque de ne pas être la dernière si le gouvernement persiste dans l'idée d'une diminution des dotations aux collectivités.

Éclairage public : passage à l'éclairage LED... enfin !

Après une trop longue période de gestation le projet est enfin lancé. Courant 1er semestre 2018 notre réseau sera renouvelé (passage à l'éclairage par LED) et régulé conformément au résultat de l'enquête : réduction de l'éclairage entre 23h et 6h du matin, extinction sur la même tranche horaire pour les hameaux de Chalan et Plos, qui ont fait ce choix.

A la suite de l'étude de faisabilité et du chiffrage de l'opération (87 000 € TTC pour l'ensemble du réseau communal), il a fallu, par délibération du conseil municipal, concéder la gestion de cette opération au SDE07 (syndicat des énergies de l'Ardèche), en contrepartie de quoi, le remboursement du reste à charge pour la commune sera étalé sur 6 ans à raison de 7 250 € par an. Par contre notre facture éclairage public (facture EDF + maintenance par le SDE07) baissera de 35% par an, soit une économie annuelle de plus de 2 000 €.



Recensement : un moment essentiel de la vie communale.

Le recensement est organisé, sur notre commune, du 18 janvier au 17 février 2018. Cette photographie de la population communale, établie par l'INSEE tous les 5 ans, est très importante puisque la population déterminée lors du recensement est l'élément clef dans le calcul de la dotation globale de fonctionnement que verse l'Etat au budget communal.

Tous les habitants en résidence principale sont comptabilisés. Les habitations qui sont des résidences secondaires sont aussi comptabilisées (pas de formulaire individuel à compléter), mais ne comptent que pour 1 dans le décompte final de la population et ce quel que soit le nombre d'occupants. Vous trouverez toutes les informations dans le dossier ci-joint et sur internet.

Je vous demande de réserver le meilleur accueil à l'agent recenseur, **Géraldine COURTHIAL**, qui vous remettra les formulaires et qui viendra les récupérer si vous ne répondez pas par internet. Vous pouvez aussi faciliter la tâche de Géraldine en déposant vos formulaires à l'APC ou en mairie.

Il vous sera demandé de répondre à l'enquête sous quelques jours. Vous serez aussi invités à répondre sur internet si cela vous est possible. Des codes personnels pour vous faire recenser en ligne vous seront remis à cet effet. Inutile de dire que la réponse par Internet est à privilégier car elle nous fera gagner du temps.

La coordinatrice communale qui suivra cette opération est notre adjointe **Marie-Laure COURTHIAL**. **Pour toutes questions relatives au recensement vous pouvez contacter :**

Géraldine au 06 83 88 18 20, Marie-Laure au 06 28 58 81 57, le Maire au 06 81 97 97 97 et aussi par courriel : mairie-gluiras@wanadoo.fr.

Je vous remercie par avance pour votre participation citoyenne.

Marc Tauleigne



Le théâtre intercommunal de Privas « hors les murs » :

Notre commune a, cette année encore, été retenue pour un des spectacles « hors les murs » proposé par le théâtre de Privas (désormais dans les compétences CAPCA).

Les Nouvelles Envolées du Théâtre de Privas, ou quand le théâtre se déplace dans nos campagnes, une belle initiative que la CAPCA a décidé de prolonger malgré la baisse des financements. Le samedi 28 avril en soirée, nous accueillerons donc :

Vampires, cartable et poésie(s) - Création 2018 pour Les Nouvelles Envolées du Théâtre de Privas

Avec Sébastien Joanniez (Auteur/Interprète) et Laura Tejeda (Chanteuse/Musicienne/Interprète)

Un voyage théâtral, sonore et visuel de 50 min, pour tous dès 7 ans. Un enfant de parents magiciens décide de délaissier ses pouvoirs et d'aller à l'école pour apprendre à vivre. Sur le chemin de l'école, il découvre la magie de tous les jours, dans ses rencontres avec les êtres et les choses de la nature ou de la ville. Il tombe amoureux, tisse des liens d'amitié, écrit des poésies qu'il scande aux sorciers et sorcières lors des grandes fêtes organisées par ses parents. Au milieu des autres, il dessine une trajectoire d'homme libre et sensible.

Vampires, Cartable et Poésie est un roman écrit par Sébastien Joanniez et paru aux éditions du Rouergue en Février 2013 dans la Collection daC'Odac. L'auteur nous explique sa démarche : « Adapter ce roman pour la scène et la musique, c'est :

- donner à entendre cette histoire et les multiples matières littéraires qui la composent (narrations, dialogues, poèmes, chansons...)
- faire vivre la galerie de personnages qui l'habitent (humains, génies, prophètes, dieux, super héros, animaux, éléments...)
- composer un voyage sonore et visuel où l'on suggère plus qu'on montre, où l'on explore les instruments de musique comme les objets du quotidien pour en extraire une poésie.
- travailler encore au duo texte/musique, homme/femme, et jouer à déjouer nos savoir-faire d'artistes comme les habitudes du spectateur.
- rencontrer les publics jeunes et adultes dans une création partagée (résidences, ateliers d'écriture et de voix, laboratoires communs, chœurs spontanés...)

Aujourd'hui nous créons ensemble cette forme à **deux voix** dans un **spectacle-concert** pour les jeunes générations.

Rappel : Comme indiqué dans la charte des Nouvelles Envolées du Théâtre de Privas, le spectacle sera suivi du verre de l'amitié offert par la municipalité. Chacun pourra apporter quelque chose à partager pour prolonger ce moment de convivialité et d'échanges avec les acteurs.



Office de Tourisme :

Notre office de tourisme monte en puissance, le site est définitivement opérationnel, n'hésitez pas à le visiter et à en parler autour de vous. Est-il besoin de rappeler qu'après l'agriculture, le tourisme est la 2ème activité économique de la commune. Nous devons tous porter haut et fort « l'Ardèche buissonnière » qui est la marque du Centre-Ardèche. Rappel : le programme des diverses festivités sur le territoire de la CAPCA est disponible chaque mois et téléchargeable sur le site de l'Office.

Dolce Via

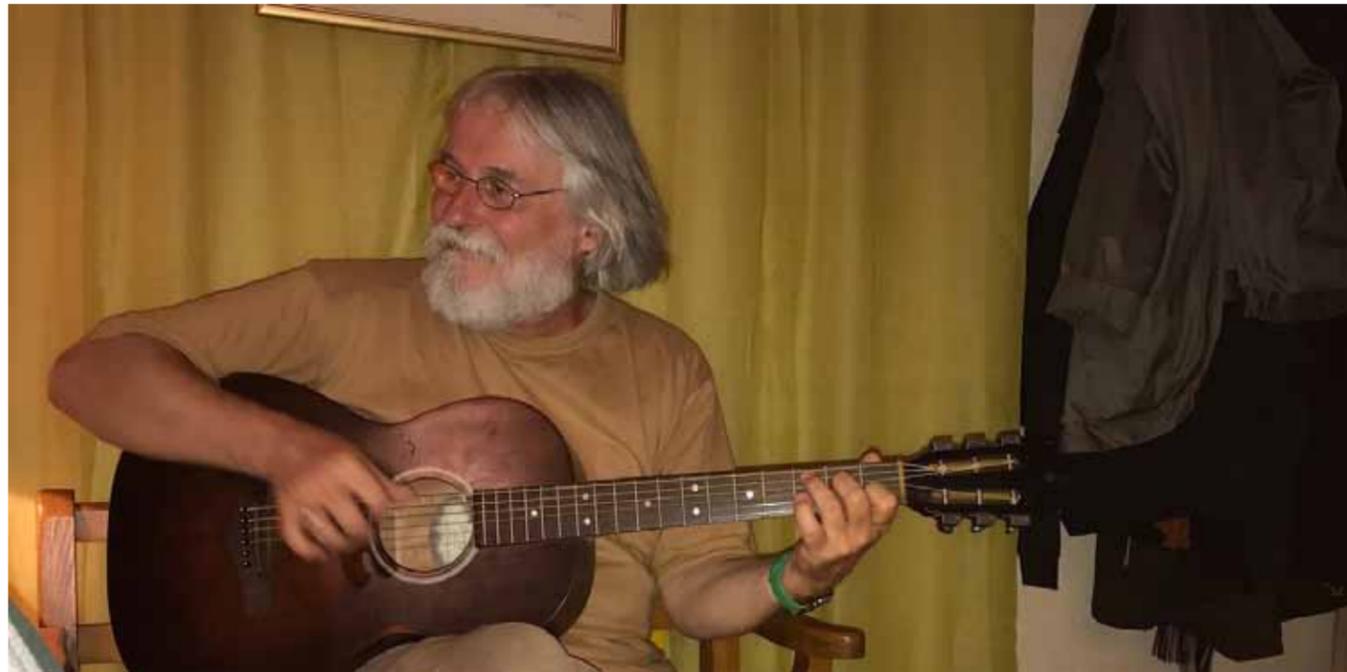
Le succès de la voie douce ne se dément pas : la fréquentation en 2016 était déjà spectaculaire avec plus de 62 000 passages. Pour 2017, en août nous étions déjà à 50 000 passages comptabilisés, la progression devrait donc se confirmer.

La CAPCA, poursuit ses investissements sur la partie qui relève de sa compétence. La liaison St Laurent du Pape/La Voulte et la connexion à la ViaRhona sont en passe d'être achevées.

Par ailleurs, sous maîtrise d'ouvrage de Val'Eyrieux, le dernier tronçon entre St martin de Valamas et St Agrève sera terminé d'ici l'été 2018. Au final, la Dolce Via comptera 90 km d'itinéraire aménagé et sécurisé qui relieront La Voulte, Lamastre, Le Cheylard et St Agrève.



Nos nouveaux habitants



Suite des « interviews » conduites par Yves De Saedeleer (qui s'occupe par ailleurs du site internet communal). S'intéresser aux motivations de ceux qui choisissent de s'installer chez nous est instructif afin de nous aider à encore améliorer notre accueil. Merci Yves.

Alain Hiver : un artiste au village

À Gluiras chacun connaît Alain Hiver... Poète et interprète de talent, il chante Ferrat, Moustaki et Brassens pour notre plus grand bonheur depuis des années déjà. L'an dernier il nous a proposé un très beau festival dans l'ancienne école de Gluiras. Les lieux étant vendus, l'idée n'a pas pu être reprise cette année. Afin de poursuivre, Alain rêve d'acquiescer une petite salle ou un lieu sympa à Gluiras ou dans les environs proches.

Alain Hiver a passé sa jeunesse à la campagne dans les Monts du Lyonnais. En 2007 lors d'un concert donné à St Pierreville il dénicher un appartement à louer à Albon. Par la suite, en 2015, apprenant que la petite maison qu'il occupe actuellement à Gluiras est à vendre, il saute sur l'occasion et y établit ses quartiers. Ce lieu qui était inhabité depuis dix ans lui convient bien et lui ressemble : chaleureux, simple, accueillant. Il aime y vivre entouré de ses animaux et de ceux qu'il aime. Entre deux tournées il vient s'y ressourcer. La route, les kilomètres, les virages, l'altitude... tout ce qui pourrait rebuter certains participe à son ressourcement et à son bonheur. Il trouve dans notre petit village de montagne une véritable source d'énergie.

Auteur-compositeur à ses débuts, à l'âge de 19 ans Alain est sollicité pour interpréter Georges Moustaki lors d'un premier concert à Lyon. Depuis lors il n'a plus arrêté et a étendu son répertoire à Ferrat et Brassens. S'il a eu l'occasion de rencontrer et d'être soutenu par les deux premiers, il n'aura hélas pas eu l'occasion de rencontrer Brassens qui est décédé en 1981. Par contre il connaît bien les membres de « la bande à Brassens » (*) qui apprécient ou appréciaient son travail, puisque certains d'entre eux sont morts maintenant.

Alain, nous sommes heureux que tu aies choisi Gluiras comme lieu de vie.



Nous te souhaitons encore une longue et belle carrière et ne manquerons pas de venir t'écouter en concert lors de tes prochaines représentations. (*) Pierre Maguelon dit « Petit Bobo », comédien et ami de Brassens; Pierre Onténiente dit « Gibraltar », son secrétaire et comptable; René Iskin, Mario Poletti, Emile Miramont, des amis du poète...

Florine Sinoradzki Jean Noël Heyraud et la petite Paula à Moulancher

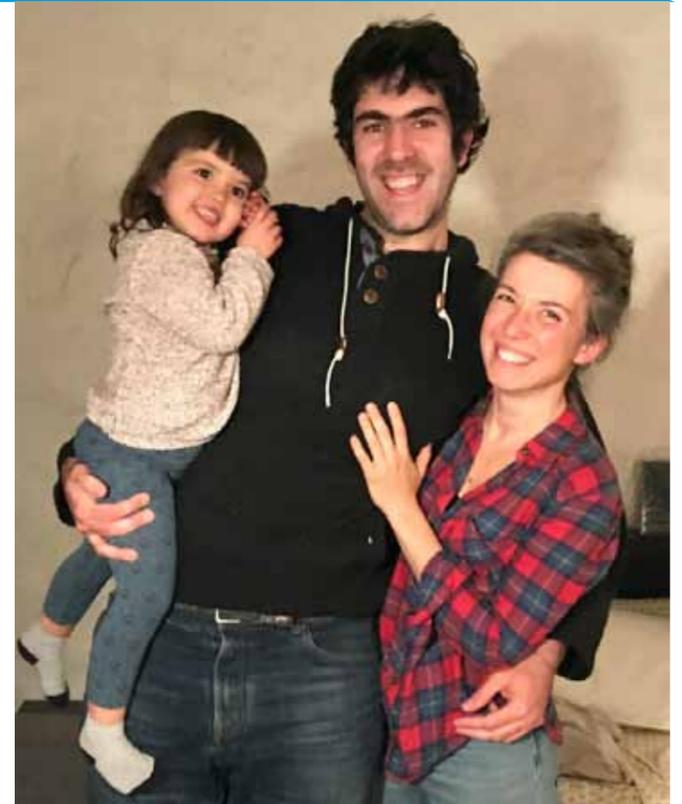
Florine Synoradzki, Jean-Noël Heyraud et leur petite fille Paula se sont installés depuis quelques mois dans la maison qu'ils ont rachetée à Moulancher.

Venus de Paris et à la recherche d'un lieu de vie plus serein, ils auraient pu s'installer dans d'autres coins de France, mais Jean-Noël est ardéchois, né à Quintenas près d'Annonay, où son papa était instituteur ! Celui-ci passionné de généalogie a remonté la lignée de la famille Heyraud jusqu'en 1600 environ. Au plus loin qu'il a pu aller, sa famille est originaire de St Michel de Chabrilanoux.

Jean-Noël est ingénieur en télécommunications et a travaillé chez Orange pendant 12 ans. Il a fait ses études à Lyon puis est monté à Paris où il a vécu avec Florine. C'est là qu'est née la petite Paula. Rapidement ils en ont eu assez de la capitale et ont aspiré à retrouver une vie plus sereine à la campagne.

Profitant de certaines opportunités qu'offrait son entreprise, avec un copain de la boîte ils ont décidé de monter leur propre projet. Ils se sont lancés, via le développement d'une application informatique de leur cru, dans la gestion de micro-plages horaires d'occupation de parcours de golf. En effet, beaucoup de gens sont adeptes de ce sport, mais rares sont ceux qui ont le temps et l'argent à dépenser pour effectuer un circuit complet. Les réservations et paiements se font tout simplement via une application sur Smartphone.

Florine est graphiste et photographe. Née à St. Etienne, elle a fait ses études à Marseille où elle a rencontré Jean-Noël. Elle a ensuite suivi les cours de l'école Estienne à Paris qui forme ses étudiants aux métiers du livre. Elle y a appris la typographie, la composition au plomb, le dessin de lettres et y a découvert l'amour du beau papier. Après un an d'études complémentaires en édition aux Arts Décoratifs de Paris, elle a été repérée et engagée par la directrice artistique des éditions du Seuil. Cet emploi lui donna l'occasion de rencontrer de nombreux éditeurs et auteurs, notamment Hubert Reeves pour lequel elle mit en page le livre « Poussières d'étoiles ». Elle a réalisé également de nombreuses couvertures de livres pour les éditions Point. De là est née sa passion pour la photographie argentique. Actuellement Florine est indépendante et continue principalement à travailler dans l'édition et la mise en page de beaux livres. Elle



collabore à de nombreux magazines dans lesquels elle a fréquemment l'occasion de publier ses photos. Son travail touche à des domaines diversifiés et passionnants.

Paula vit une vie heureuse au village avec ses parents qui y apprécient la qualité de vie et les merveilleux paysages. Elle a la chance de se faire conduire tous les jours par son papa ou sa maman à l'école du village en triporteur électrique. Que demander de plus ?

Avec de telles occupations professionnelles, l'éloignement géographique n'est plus un réel handicap et offre en contrepartie une belle qualité de vie à nos amis. Les contacts s'effectuent par téléphone ou par voie électronique, de là l'importance capitale, pour nos régions reculées, de disposer de bons réseaux de communication. Jean-Noël ne manque pas d'ambition puisqu'il rêverait de créer la « Silicon Vallée de l'Eyrieux » !

Démarches administratives, permis de conduire et certificat d'immatriculation



Depuis le 6 novembre 2017, sur tout le territoire national, préfecture et sous-préfectures se modernisent et n'instruisent plus les demandes de titre liées aux certificats immatriculation et aux permis de conduire. Ces compétences sont transférées à des Centres d'Expertise et de Ressources des Titres (CERT) et l'intégralité des démarches sont désormais à effectuer en ligne, 24h/24, 7j/7 sur le site Internet de l'Agence Nationale des Titres Sécurisés (ANTS), www.ants.gouv.fr, soit, pour certaines opérations, par l'intermédiaire d'un tiers de confiance (professionnels de l'automobile ou auto-écoles). En Ardèche, les guichets cartes grises et permis de conduire sont définitivement fermés depuis le mardi 31 octobre 2017.



Vie associative

Fête de la moisson

Le cœur de l'été de l'été a été dignement fêté par une belle Fête de la moisson, samedi 12 et dimanche 13 août. Comme les précédentes éditions cette fête a connu un succès mérité. Les touristes mais aussi la population locale ont toujours plaisir à se retrouver autour de ces démonstrations du savoir-faire ancien. Une très belle journée sur le site de Moulancher. On ne peut que remercier tous les bénévoles (passionnés) pour le travail « titanesque » réalisé afin d'assurer une organisation parfaite du concert du samedi soir jusqu'au repas de clôture avec la soupe au chou du dimanche soir.



Castagnades 2017 une très belle réussite

Peut-être l'avez-vous oublié, mais Gluiras est revenu dans le circuit des castagnades, organisées chaque année par le Parc Naturel Régional des Monts d'Ardèche, grâce à St Pierreville qui est le village officiellement organisateur de cet événement. Nous renouvelons donc notre reconnaissance à nos amis St Pierrevillois et les remercions vivement de continuer à nous associer à cette fête de la châtaigne locale.



Par ce beau week-end quasi estival la foule était au rendez-vous. Venu aussi bien de St Etienne, que de Lyon ou Marseille, les visiteurs étaient ravis de découvrir nos contrées. Le matin avec la rando gourmande, dans la châtaigneraie de St Pierreville, (limitée à 120 personnes, elle a dû refuser du monde). L'après-midi, sur l'espace extérieur de la salle des fêtes, à Gluiras, où les visiteurs pouvaient déguster les châtaignes grillées, profiter de la buvette et parcourir les stands. De l'atelier de vannerie à celui de la fabrication de beurre à l'ancienne, jusqu'au four à pain où Alexandre le boulanger s'activait pour satisfaire la clientèle (pas moins de 100 kg de pain livrés entre 15h et 22h !). Quelques producteurs locaux étaient aussi venus proposer leur production : confitures bio de St Genest Lachamp, miel de Gluiras, Fromage de chèvre d'Albon, sans oublier les délicieux nougats et biscuits de nos sympathiques producteurs de « l'Ardéchois Gourmand ».

A quelques mètres, les chaudières étaient à poste pour la préparation du pot au feu qui allait être servi le soir. La salle parfaitement décorée attendait les 195 convives inscrits pour ce repas, « châtaigne » comme il se doit. Le lendemain, la manifestation se poursuivait à St Pierreville avec le même succès.

Toute cette activité, dans une ambiance très familiale, était belle à voir. Un grand bravo à tous les bénévoles (et tout particulièrement la famille Viallet cheville ouvrière de l'événement), qui se sont démenés pour assurer cette réussite. Rendez-vous est pris pour les castagnades 2018.

GA ANTHONY MOINS
Les Goudronneurs Ardéchois
Accès et abords de villas - Voiries communales
Parkings - Constructions routières...
07360 St Michel de Chabrilanoux
06 67 17 28 15
www.goudronneurs-ardechois.fr

FRECH'
BLONDE
FRECHET BOISSONS
EURL OFBC
Chambre de Commerce et d'Industrie de l'Ardèche
Tel : 04 75 66 07 07 / Port : 06 08 93 66 91

PLOMBERIE
Sylvette Ranc
645, route de Charensol
07190 Saint-Sauveur-de-Montagut
Tél. 04 75 65 44 67

Vie associative

Du côté de l'association les Légrémis

Nuit des étoiles

Le 14 août 2017, l'association « Les Légrémis » organisait sa traditionnelle nuit des étoiles. Une sorte de randonnée dans le ciel d'été ! Dans un premier temps, Rémy Padilla, animateur en astronomie de l'Arche des métiers du Cheylard, proposait au public (une cinquantaine de personnes) de partir à l'aventure en ouvrant le grand livre du ciel sous le planétarium gonflable installé au temple de Gluiras. Puis c'est sous le ciel étoilé de La Grangette, loin de toute pollution lumineuse, que le public a pu passer de la théorie à la pratique. Avant de rejoindre le site d'observation, un apéritif convivial était servi devant la salle de fête du village. Vers 20h, départ pour La Grangette (commune de St Genest Lachamp). Corinne, membre de l'association nous raconte la suite de cette superbe soirée : « Rémy installe les instruments d'observation pendant que les spectateurs installent leur pique-nique. C'est l'occasion d'un moment de partage. Le ciel est clair, la nuit tombe, d'autres personnes nous ont rejoints pour contempler la voûte céleste. Nous sommes 70 personnes réunies. Nos yeux s'accoutument, nous observons à l'œil nu, c'est l'émerveillement devant le foisonnement d'étoiles, la voie lactée. Rémy pointe le ciel avec un laser, nomme et indique comment retrouver les étoiles les plus importantes. Nous observons aux télescopes, instant d'émotion, les constellations, les merveilleux anneaux de Saturne, Jupiter... La balade céleste se poursuit jusqu'à minuit, la beauté du ciel d'été nous accompagne.

Nous avons appris, nous avons été guidés, merci Rémy pour cette belle randonnée dans le ciel de la nuit, merci aux spectateurs pour leur participation joyeuse, merci à la commune de nous avoir autorisé d'installer le planétarium au temple ».

Assemblée générale

Samedi 20 janvier 2018 à partir de 16h : AG extraordinaire pour modifier les statuts, suivie de l'AG ordinaire. En clôture le repas des bénévoles viendra « récompenser » tous ceux qui se donnent pour cette dynamique association.

Trail des châtaigniers édition 2018, un trail qui va encore piquer !

En 2018, le trail des châtaigniers aura lieu le Dimanche 22 avril. Pour sa 7ème édition cette manifestation sportive organisée par les Légrémis, connaîtra plusieurs nouveautés :

La première c'est que le départ se fera depuis Beauvène, ceci pour préfigurer le projet de parcours de trail permanent que l'association souhaite mettre en place avec le soutien des 5 communes traversées. Ainsi tous les ans le départ sera donné à tour de rôle, de l'une des communes de Gluiras, Beauvène, St Barthélemy le Meil, St Christol et St Genest Lachamp, mais que l'on se rassure, les courses passeront systématiquement par le village de Gluiras, les années où elles n'en partiront pas.

Autre nouveauté en 2018 : il y aura 3 courses. Une petite dernière de 5 km a été ajoutée au programme pour pouvoir accueillir les jeunes ou les débutants qui veulent se frotter à la course à pied en pleine nature.

Enfin dernière nouveauté, les deux courses principales ont été rallongées pour satisfaire à la demande des coureurs mais aussi pour tenir compte du relief et du passage impératif par le village de Gluiras. Un parcours de 30km (contre 24km en 2017) et un autre de 18km (13km



en 2017). Indéniablement un trail qui va « piquer » ! Des réunions de préparation ont d'ores et déjà eu lieu avec la mairie de Beauvène et les associations locales pour faire connaître nos besoins, se répartir les tâches et mobiliser les bénévoles. Nous aurons besoin de toutes les énergies de Beauvène, de Gluiras et d'ailleurs !

Comme c'est devenu une tradition après la course, l'animation dite « Où vais-je ? Où cours-je ? Dans quel état j'erre ? » se fera, en partenariat avec l'Image Buissonnière, par la projection du film « Free to run » de Pierre Morath. Ce film documentaire de 1h 40 environ, retrace l'histoire de l'explosion récente et mondiale de la course à pied à travers l'histoire du marathon de New-York et la lutte des femmes pour accéder à cette discipline olympique. Le témoignage d'une coureuse ou d'un coureur connu permettra peut-être de répondre à cette question :

Courir, est-ce une liberté ou une addiction ?

Les détails pratiques seront diffusés lors de la communication mise en place début 2018 (réseaux sociaux, site des Légrémis, presse, Flyers...)

Atelier Vannerie :

Comme l'an passé et depuis le 15 novembre, Jean-Pierre Vergne et Joël Viallet, vous proposent leur atelier vannerie, tous les mercredis, à partir de 16h, selon leurs disponibilités.

Ces ateliers se déroulent toujours autour de l'ancien four à pain de Mr Chabal, au village ou dans la petite salle des associations contiguë à la salle polyvalente selon le nombre de participants.

Renseignements au 04 75 30 38 20 et au 04 75 65 48 28



Vie associative

Un CCAS qui (se) bouge !

Fête nationale

Samedi 15 juillet tous les bénévoles du CCAS étaient sur le pont pour l'organisation de cette fête populaire et ont largement contribué à sa réussite en assurant restauration et buvette avec leur entraînement habituel.

Les « Intemporels » déjà à Gluiras pour la fête de la musique ont parfaitement animé la soirée avec en première partie une chanteuse remarquable. Le feu d'artifice géré de main de maître par l'artificier professionnel, Gilles Ferrand de Baujé, a fait l'unanimité auprès du très large public (près de trois cent personnes pour cet instant illuminé). Un grand merci à tous, public et organisateurs.

Le repas choucroute

Près de cent-vingt personnes ont pu apprécier la délicieuse choucroute concoctée par le chef Remy Penalzoza du restaurant Sabarot. Comme d'habitude les bénévoles du CCAS étaient au service. Une soirée très familiale dans la bonne humeur. Le bénéfice de cette soirée (1 100 €) viendra financer en partie le Noël des seniors et des enfants. Un grand merci à tous les participants pour leur contribution solidaire.

Théâtre

La troupe Les Pièces Montées du Teil n'a pas pu se produire en novembre comme prévu. Ce spectacle est reporté au samedi 17 février à 20h30. Titre de la pièce présentée : « Erreur des pompes funèbres en votre faveur » Rappel : N'oubliez pas que, lors de ces soirées, un buffet/buvette vous est proposé, avant et après le spectacle, par les membres du CCAS.

Noël intergénérationnel

Ce sera le samedi 16 décembre. Comme les années précédentes, à partir de 12h, les seniors seront accueillis pour un repas gastronomique préparé par les membres du CCAS « dirigés » par Rémy PENALOZA. A partir de 15h30, les enfants et leurs parents, ainsi que tous ceux qui souhaitent partager ce moment, sont attendus pour l'arbre de Noël de la commune. Le spectacle « Les aventures de cherche pattes » sera suivi du passage du Père Noël et du goûter.

Annnonce : atelier Cuisine « St Valentin »

Samedi 10 février, Charles-André SABAROT (hôtel des voyageurs à St Pierreville) et Remy PENALOZA (chef à domicile et spécialiste en pâtisserie) proposent un atelier cuisine limité à 10 Personnes. L'objectif serait de préparer un menu gastronomique « St Valentin » servi le soir pour une cinquantaine de convives. Avant le repas, en apéritif, il est prévu une dégustation de vins de la vallée du Rhône, conduite par un spécialiste. Un musicien donnera à cette soirée un côté cabaret.

Le CCAS s'associe à ce sympathique projet en assurant les inscriptions et en préparant la salle des fêtes. Alors, si vous êtes « alléchés » par cette idée, contactez la mairie : au 04 75 66 74 39 ou 30, ou par courriel : mairie-gluiras@wanadoo.fr.

Lorsque ce projet sera définitivement arrêté (c'est-à-dire lorsque les dix apprentis cuisiniers seront inscrits, les gastronomes seront invités à s'inscrire pour le repas (affichage et site internet de la commune).



Avec Anim'Gluiras

Soirée Couscous/Karaoké

Samedi 16 septembre, encore un belle « chambrée » pour cette troisième édition de la soirée Karaoké d'Anim'Gluiras. Comme on ne change pas une équipe qui gagne, le délicieux couscous était préparé par Krikor (l'Echoppe du Bon Berger) et son équipe, alors que l'animation musicale était confiée au spécialiste en la matière : Cédric de St Michel d'Aurance.

Soirée du réveillon

Samedi 31 décembre, c'est à nouveau les bénévoles de l'association Anim'Gluiras qui vous concocteront la soirée réveillon. Repas festif préparé par les deux « chefs » du restaurant Sabarot et DJ Arnold MAZAT pour vous faire danser jusqu'à l'aube. Alors, tous à la salle des fêtes pour aborder 2018 dans la bonne humeur. Réservation obligatoire avant le 20 décembre auprès de : Caroline Fayard : 06 42 35 55 24 ou de Coraline Kandouci : 06 50 51 59 60.

Anim' GLUIRAS propose ...
**Soirée St. Sylvestre
Nouvel An 2018**
Repas gastronomiques

Terrine de foie gras
et compote d'aigognes

Feuilleté d'éfliché d'aile de raie,
sauce hollandaise aux câpres

Giglette de dinde farcie,
châtaignes et garniture de saison

Fromage

Nougat glacé aux châtaignes

Tarif : 35 € (adultes) / 12 € (enfants)

Salle des fêtes de GLUIRAS, 31 décembre à 20h
Ambiance assurée!
Cotillons offerts

Réservation indispensable (avant le 25 décembre)
06.42.35.55.24 (Caroline Fayard)
06.50.51.59.60 (Kandouci Coraline)

Vie associative

Comité des Fêtes : 31ème festival d'arts

Ce 31ème festival, programmé les 28 et 29 octobre, s'est avéré en perte de vitesse par rapport aux précédentes éditions. Sans doute l'inévitable usure du temps, pour une équipe bénévole du comité des fêtes qui par ailleurs se réduit. Nous avons en effet la possibilité d'accueillir quelques artistes supplémentaires au temple, en mairie salle du conseil ainsi que dans la bibliothèque municipale.

Les visiteurs ont malgré tout pu profiter, à la salle des fêtes, des œuvres de deux artistes (Yann Martin et Anne Valetta) et d'une soirée cabaret fort agréable, animée par le groupe Kermesse qui revisite avec talent la chanson française.

Le dimanche 29, le marché des producteurs, animé par ce même groupe, offrait quelques produits locaux de qualité. Dans la salle du conseil, la conférence sur le loup a été suivie par une quarantaine de personnes. Passionnant exposé suivi d'une discussion fort intéressante.

Au-delà de la subvention (400 € cette année), la municipalité est tout à fait prête à s'investir dans ce qui reste une belle manifestation automnale.

Finalement c'est le concert de musique classique à La Chapelle, programmé en « off » par Maghi et Antoine Leenen en association avec la mairie, le dimanche à 17h, qui a rencontré le plus de succès en affichant salle comble (lire l'article par ailleurs).

Le Comité des Fêtes nous annonce son programme du 1er semestre 2018

« Dis-moi dix mots » samedi 17 mars 2018, salle des fêtes à partir de 13h30

Cette nouvelle édition, toujours proposée dans le cadre de la semaine de la langue française, invite chacun à s'interroger sur les multiples usages de la parole : « Dis-moi dix mots sur tous les tons ».

Cette année les mots qui sont proposés à votre inspiration sont : Accent – Bagou – Griot/Griotte - Jactance - Ohé – Placoter – Susurrer - Truculent, ente – Voix – Volubile

Alors à vos dictionnaire et rendez-vous à la salle des fêtes pour la restitution des diverses productions, le 17 mars.



Festival du court métrage

Il sera organisé le même jour à la salle des fêtes. Le programme sera communiqué ultérieurement (affichage et site internet de la commune). Entrée gratuite.

Concert à La Chapelle : deux heures de bonheur !



C'est toujours un grand bonheur de se retrouver dans ce cadre magnifique pour savourer un concert de ce niveau. Dimanche 29 octobre, Anne-Marie Regnault au violon et Pascal Jourdan au piano, tous deux professeurs au conservatoire de Montpellier, ont exécuté, devant une salle comble, un programme exceptionnel. Les œuvres de Brahms, Edward Grieg, Frantz Liszt et César Frank, ont enchanté le public qui, par ses applaudissements, a pu obtenir quelques minutes supplémentaires de ce bonheur musical.

Merci à Maghi et Antoine Leenen pour ce partenariat avec la mairie qui permettra de poursuivre et pérenniser cette ouverture à la musique classique qu'ils nous offrent depuis de nombreuses années. D'ores et déjà rendez-vous est pris pour les concerts de l'été prochain. Maghi Leenen, maître d'œuvre dans les choix artistiques, a déjà quelques pistes du même niveau de virtuosité.

Informations pratiques ...

Horaires Bibliothèque :

Jeudi de 15h à 17h
samedi 10h/12h
(s'adresser à l'APC en cas d'absence).

Horaires Mairie :

Ouverture au public, lundi, mardi
jeudi et vendredi de 9h15 à 11h45.

Horaires Agence Postale Communale :

Accueil du public : lundi, mardi, jeudi,
vendredi et samedi entre 9h20 et
11h40

Encombrants : :

S'inscrire en mairie
(ce service qui comme tout service
à un coût, est exceptionnel, si vous
pouvez assurer le voyage à la
déchetterie ce sera une économie
pour la collectivité)

Mairie de Gluiras
Tél: 04 75 66 74 30
www.mairie-gluiras.fr
Courriel : mairie-gluiras@wanadoo.fr
Directeur de publication : Marc Tauleigne
Comité de rédaction : municipalité de Gluiras
Crédits photos : Géraldine Courthial, mairie
Graphisme : GRAPHÉOL
Impression : Municipalité de Gluiras



Rémy à tout prix ! Chef à domicile
06 03 18 42 69 - 06 18 99 62 66
remypenaloz@hotm.com
<https://www.facebook.com/remyatoutprix>

Agenda

Samedi 16 décembre :

Salle des fêtes, à partir de 12h repas des seniors. A partir de 16h, Noël des enfants. Spectacle, Père Noël et goûter. Tous ceux qui le souhaitent peuvent venir partager bugnes, mandarines et papillotes !

Samedi 31 décembre :

Randonnée des Farasses avec les Légremis (RDV 17h sur la place du village)
Soirée réveillon, à la salle des fêtes, avec Anim'Gluiras

Samedi 6 janvier :

14h à la salle des fêtes, goûter organisé par « Ensemble & Solidaires ».

Samedi 13 janvier :

Salle des fêtes, à 17h vœux du conseil municipal, suivis du verre de l'amitié

Samedi 10 février :

(à confirmer), Atelier cuisine animé par Charles André SABAROT et Rémy PENALOZA (restaurant hôtel des voyageurs à St Pierreville).

Le soir repas de la St Valentin servi par l'atelier cuisine

Samedi 17 février :

Salle des fêtes, à partir de 19h30, soirée Théâtre du CCAS.

Samedi 3 mars :

Soirée raclette d'Anim'Gluiras

Samedi 17 mars :

Salle des fêtes, « Dis-moi dix mots » et « Festival du court métrage » organisés par le Comité des Fêtes.

Dimanche 22 avril :

7ème Trail des Châtaigniers et randonnée, organisés par les Légremis.

Samedi 28 avril :

à 20h « Vampires, cartable et poésie(s) », un spectacle proposé par la CAPCA dans le cadre des Nouvelles Envolees du Théâtre de Privas.



Ils sont nouveaux sur la commune...

Au village : Mélanie FACON, Jonathan GUIZON et leurs trois enfants habitent l'ancienne poste. Julie LEFEBRE et Gaspard HERMAN sont installés à la Pise

A St Martin : Pauline ESTRADE et Edouard ROBERT. Mr et Mme DUPONT

A Giffon : Nathalie CHARRAS

A La Fargatte : Justine DEWAELE et Christopher POLLET avec leurs trois enfants.

Pour ceux qui seraient oubliés, merci de vous signaler en mairie. La commune comptant une centaine de hameaux, nous ne connaissons pas obligatoirement tous les nouveaux arrivants.

Bienvenue à tous !

Pompes funèbres - Marbrerie Sarl EDMOND VABRES Père et Fils

À votre service
24 h/24 - 7 J/7
www.vabres-edmond.fr

- Pose de monument
- Organisation obsèques
- Transport de corps toutes distances avec ou sans mise en bière
- Accès chambre funéraire

ST-JEAN-DE-MUZOLS
37, rue L'Éclaircie (face salle des fêtes) - TEL. 04 75 06 60 57

GUILHERAND-GRANGES
303, rue Marc Seguin - TEL. 04 75 40 84 00

SAINT-PÉRAY
18, rue de la République - TEL. 04 75 40 35 92

Repreneur de la SARL VALLA 14, grande rue, St Sauveur
de Montagut

TEL : 04 75 66 25 70 ou 04 75 66 25 87